

Image not found or type unknown



Information sur succession

Par **pascale**, le **07/07/2009** à **08:26**

Bonjour, mon compagnon voudrait faire des travaux d'améliorations dans la maison familiale. En sachant qu'ils sont 6 frères et sœurs, que leur mère est atteinte de la maladie d'Alzheimer, et quand le jour viendra malheureusement, il y aura des soucis lors du partage. Ma question est, mon ami peut-il faire des travaux? Quelles sont les mesures à prendre? Pour qu'il ne soit pas lésé plus tard. Merci de nous aider..cordialement